Les nations du monde semblent avoir retenu la leçon des luttes commerciales qui ont marqué cette époque. Après la seconde guerre mondiale, elles se sont regroupées pour signer l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, établissant ainsi une structure et une organisation conçus spécifiquement pour éliminer les obstacles au commerce international.

Jusqu'à présent, le GATT a, dans l'ensemble, donné de bons résultats. Grâce à sept séries de négociations commerciales multilatérales, il a permis de réduire les tarifs douaniers ainsi que les tensions sur le plan commercial. En conséquence, le volume du commerce mondial est sept fois plus considérable qu'en 1950.

Feu John Kennedy a dit un jour qu'"à marée haute, tous les bateaux sont à flot". La vague du libre-échange a en effet remis à flot la croissance économique de toutes les nations. Le protectionnisme, toutefois, menace aujourd'hui de remplacer le flux par un reflux. Et, à marée basse, tous nos bateaux seront échoués.

Pour adapter un peu cette métaphore, disons que 1986 sera l'année du partage des eaux pour les nations commerçantes du monde. La prochaine série de négociations commerciales multilatérales doit débuter cette année. Elle aura pour objectifs de refouler la vague protectionniste, d'abaisser encore davantage les barrières commerciales et de combler quelques-unes des lacunes du système du GATT. J'ai rencontré ce matin le ministre du Commerce, M. Saleh, et nous avons discuté de nos intérêts mutuels à propos de certaines questions qui seront abordées au cours des négociations. J'ai également confirmé que le Canada est disposé à accueillir la Conférence ministérielle qui ouvrira le processus de négociation, et même qu'il le désire. Nous avons proposé que les cérémonies se tiennent à Montréal en septembre.

Le Canada est résolument déterminé à favoriser la modernisation et l'élargissement du système commercial multilatéral. Nous considérons que les prochaines négociations commerciales seront, à cet égard, cruciales. Nous sommes d'avis que les problèmes des pays en développement doivent être abordés au cours de ces nouvelles négociations et, par conséquent, que l'Indonésie et d'autres pays de l'ASEAN doivent participer directement à l'élaboration de l'ordre du jour des pourparlers.